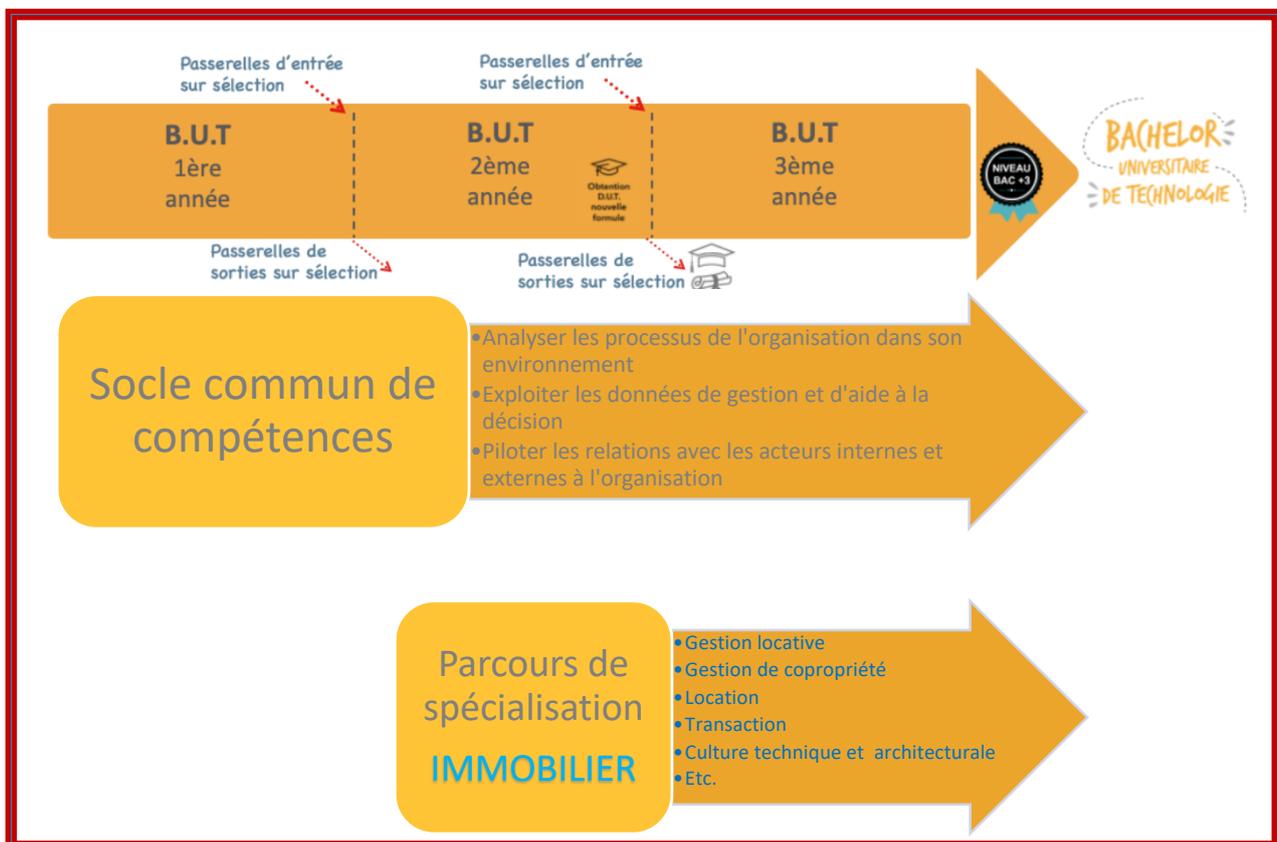


La Licence Professionnelle Métiers de Gestion et d'Administration dans l'Immobilier (LP MGAI) devient Bachelor Immobilier !

Vous le savez peut-être, les IUT se sont engagés dans une réforme sans précédent du diplôme DUT. A présent, cette formation mène à **Bac+3** et s'inscrit dans le schéma européen LMD ce qui favorise les passerelles sur les 3 années que ce soit en entrée ou en sortie ainsi que l'intégration en Master.

Depuis la rentrée 2023, les étudiants poursuivant la spécialisation IMMOBILIÈRE à l'IUT A – Université Paul Sabatier s'inscrivent en **Bachelor Immobilier**.



Quelques précisions :

- **La variété des profils des étudiants** : grâce aux passerelles entrantes, le Bachelor accueille des étudiants d'horizons différents (BTS professions immobilières, notariat, BTS et BUT 2 commerce, BTS et BUT 2 bâtiment-génie civil, etc.).
- **L'alternance** : le rythme de formation 2 jours en formation (lundi-mardi) – 3 jours en entreprise.
- **Le coût** : les contrats sont financés par les OPCO sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par la branche professionnelle dont relève l'entreprise.
- **L'expertise de l'équipe pédagogique** : la formation est basée sur une majorité de professionnels sélectionnés et experts de leur domaine ainsi que des enseignants-chercheurs qui préparent à la fois à la poursuite d'études et l'adaptation des étudiants aux évolutions à venir.
- **Les interlocuteurs** : voir rubrique CONTACT

Objectifs de la formation

La finalité de ce parcours est de former des professionnels de l'immobilier, employés et cadres dans les secteurs de la **gestion**, de l'**administration** de biens et de la **transaction dans l'immobilier**.

L'objectif de cette formation est double :

- Fournir aux étudiants issus de filières tertiaires (principalement à dominante gestionnaire et juridique) des compétences techniques et culturelles dans le domaine de la construction
- Fournir aux étudiants issus de filières techniques (BTP, architecture, Génie Civil, etc.) une formation de développement et de management de projet immobilier.

Cet apprentissage passe par des enseignements théoriques en tronc commun et est valorisé par des mises en situations professionnelles, notamment au travers de l'alternance et de travaux en mode projets. Ceci dans le but d'apporter une connaissance généraliste dans les métiers de l'immobilier, mais également de permettre aux étudiants de se **spécialiser dans un domaine** choisi.

Débouchés

A l'issue du Bachelor, les étudiants diplômés peuvent **poursuivre leur spécialisation en Master** ou s'insérer professionnellement. Les métiers peuvent être exercés dans le cadre d'agences immobilières, de syndicats de copropriété, de cabinets d'administration de biens, de sociétés en promotion-construction, d'organisations (entreprises, assurances, banques) ou de collectivités qui gèrent leur propre patrimoine.

Programme

Gestion – Administration- Management

- Comptabilité générale
- Analyse financière
- Gestion des ressources humaines
- Gestion de copropriété
- Gestion locative
- Techniques de financement du particulier et du professionnel
- Économie de la construction dans une approche de Développement Durable
- Responsabilité sociale de l'entreprise

Droit

- Droit de la construction
- Droit de la copropriété
- Droit des baux
- Droit des assurances
- Droit fiscal
- Réglementation des professions
- Droit de l'urbanisme

Culture technique et culture architecturale

- Culture technique
- Normes, expertises et risques
- Enveloppe du bâtiment
- Résistance des matériaux
- Culture architecturale
- Équipements techniques
- Développement durable appliqué au bâtiment

Communication et commercialisation

- Transaction
- Techniques de communication
- Anglais
- Outils informatiques et digitalisation

Organisation de la formation

La troisième année de Bachelor compte 428h de formation, complétées par 160h de projet.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques et les étudiants sont régulièrement placés en **situation d'apprentissage et d'évaluation** (SAE). Ils doivent alors répondre à des **problématiques professionnelles et universitaires** qui les amènent à mobiliser et combiner plusieurs modules de formation à l'aide de cas concrets.

Le rythme d'alternance est de 2 jours (lundi-mardi) en formation et 3 jours en entreprise.

CONTACT

IUT Paul Sabatier – Département GEA Rangueil
133 A avenue de Rangueil - 31077 TOULOUSE Cedex 4

Secrétariat :

Sylvie BERNADIE sylvie.bernadie@iut-tlse3.fr Tél : 05 62 25 87 55

Responsables de formation :

Nadège GUNIA : nadege.gunia@iut-tlse3.fr

Marc MÉQUIGNON : marc-andre.mequignon@iut-tlse3.fr

Mission Formation Continue et Apprentissage (mise en œuvre des contrats d'alternance) :

Karine ORTYL karine.ortyl@univ-tlse3.fr Tél : 05 61 55 87 27